

## Ecole et Cinéma (Creuse)



Dispositif non contingenté

### LE PROJET

#### Description :

Maternelle au cinéma et Ecole et cinéma sont des dispositifs nationaux mis en œuvre par l'association « l'Archipel des lucioles » et déployés sur le département de la Creuse par la LENA. Ce dispositif qui s'inscrit dans le parcours artistique de l'élève a pour but de faire découvrir aux enfants d'école maternelle et élémentaire le cinéma en tant qu'art. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 30 septembre 2024.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Cinéma Audiovisuel

#### Partenaires :

DRAC Nouvelle-aquitaine ; DSDEN de la Creuse ; rectorat ; Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine ; cinémas de proximité et Ciné+ (cinéma itinérant) ; l'Archipel des lucioles ; collectivités locales.

#### Articulation avec un projet 2<sup>d</sup> degré :

Oui, si le film de liaison proposé est choisi (*Le tableau*, de Jean-François Laguionie)

#### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

Conseiller pédagogique référent : Jean-François Bruzac

**Classes et niveaux et effectif prévisionnel**

#### Intervenant :

Coordination EN : Jean-François Bruzac, conseiller pédagogique

Coordination cinéma : Anthony RODIER (LENA)

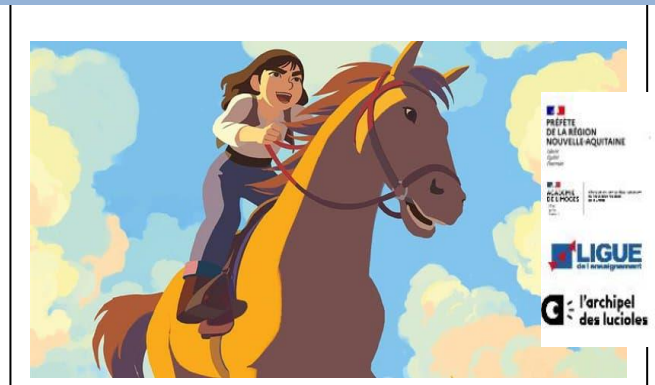
#### LE CONTENU DU PROJET

##### Rencontrer :

Visionner 3 films du catalogue « école et cinéma » dans une salle de cinéma de proximité. La programmation reflète la diversité du cinéma. Voir une oeuvre cinématographique au cinéma et s'approprier la salle comme lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.

##### Pratiquer :

La pratique des élèves en lien avec les films peut prendre plusieurs formes : découverte d'affiche, projet en arts plastiques, réalisation de courts métrages... les ressources pédagogiques d'Ecole et cinéma sont accessibles sur la plate-forme [www.nanouk-ec.com](http://www.nanouk-ec.com)



#### Connaitre :

Le langage cinématographique, les différents genres et formes, les métiers du cinéma.

#### Restitutions envisagées :

- Selon les classes et les films : exposition, présentation des films réalisés

#### Etapas prévisionnelles :

Entre le 15 juin et le 29 septembre : inscription au dispositif via Adage

Courant septembre : prise de contact par la DSDEN23 et la LENA avec les écoles inscrites dans Adage pour l'opérationnalisation du dispositif.

Octobre : Journée de projections et Formation préparatoire pour les enseignants.

**Mise en place des périodes de projections dès le début de l'année scolaire avec les salles de cinéma de proximité. Le déploiement est envisagé par trimestre avec une progression des propositions.**

#### BUDGET PREVISIONNEL

##### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- La DRAC Nouvelle-Aquitaine et le CNC financent la coordination du dispositif.

##### Ce qui reste à financer par l'établissement :

- Déplacements au cinéma du secteur et entrée du cinéma : 2.50 par élève.

- Gratuité pour les accompagnateurs.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Vous engagez-vous à financer le parcours complet de trois films en cycle 2 et 3, et de 2 films en cycle 1 (entrées et transports, voir possibilités de financement par les communes ou communauté de communes) ? Oui/Non

- Envisagez-vous une liaison CM2/6<sup>ème</sup> sur ce dispositif ? oui/Non